

PLAN DE PRÉVENTION DE L'EXPOSITION AU PLOMB



FICHE RESSOURCE

VERSION 27/05/2026

« AMÉNAGEMENT DES STANDS DE TIR – 10 M »

Afin de réduire l'exposition aux poussières de plomb, le plan de prévention de l'exposition au plomb (PaPEP) recommande en lien avec les autorités sanitaires (ARS, Direction générale de la santé et Direction du travail) un nettoyage régulier des surfaces les plus exposées.

L'objectif est donc pour les stands de réaliser les aménagements qui vont faciliter un nettoyage régulier des surfaces (cf. fiche ressource « mise en place du nettoyage »)

PAS DE TIR

Les tables de tir doivent être lessivables



- Supprimer les revêtements de type moquette. (table de tir)
- Préférer pour les tables du mélaminé blanc ou un revêtement teint dans la masse du même type si problématique de réverbération.
- Le linoléum reste une option sur une base bois ou pour les tapis de tir couché.
- La moquette des tables de tir peut être laissée en place seulement si la nouvelle installation la recouvre parfaitement.

ASTUCE

Les magasins de matériaux peuvent avoir des plaques de mélaminé invendues et bradées, voir offertes !



Le sol doit également être lessivable et aspirable : béton peint, carrelage, linoléum...

Pourquoi ?

Au fur et à mesure de la séance de tir la table se charge en poussières de plomb émises à la sortie du canon. Ces poussières incrustent la moquette et le tireur peut se contaminer au contact. Il risque en portant ses mains à sa bouche (manger, boire, fumer) de s'exposer au plomb et de l'ingérer.

Le nettoyage régulier d'une table de tir combiné au lavage des mains en fin de séance assure une prévention très efficace !

CIBLERIE

La ciblerie est un des endroits du stand le plus chargé en plomb. L'exposition au plomb et donc les aménagements seront différents selon le type de ciblerie.

CIBLERIE AVEC RAMENEURS

Prévoir une bande de béton lisse à l'aplomb du mur d'une largeur minimale de 3 mètres.

Le béton doit être peint de façon à faciliter le nettoyage de la zone. Privilégier une peinture de type professionnel pour garage à appliquer dans les règles de l'art : couche de fixateur puis deux couches de peinture.

Privilégier un rameneur électrique plutôt que manuel afin d'éviter des manipulations et une dissémination des poussières de plomb (fourche et carton).

CIBLERIE ÉLECTRONIQUE AVEC PIÈGE À PLOMBS

Le piège à plombs permet de recycler le plomb et empêche la libération de poussières de plomb. (cf fiche spécifique sur les équipements).

Outre la bande de béton sous la ciblerie électronique il convient de créer un couloir bétonné sous les récupérateurs (largeur d'une brouette) afin de faciliter les opérations de récupération du plomb.

PIÈGE À IMPACT

Quel que soit le type de cible, installer un piège à impact secondaire sur le mur pour intercepter les tirs errants. En intérieur les plaques de métal verticales sont les plus appropriées (encombrement, cout et efficacité) :

Tôle de 2 à 3 mm d'épaisseur Ou plaque de Plexiglass® de 1cm d'épaisseur. Les plaques de bois ne sont pas recommandées car le plomb pénètre le bois. (non récupérable et polluant).

Pourquoi ?

Pour générer le moins de poussières possibles (récupérateurs), pour faciliter le nettoyage, et les opérations de récupération.

La récupération du plomb et la mise en place d'une dalle de béton combinée à la protection par des EPI de ceux qui interviennent dans cette zone assurent pour ces derniers une protection satisfaisante contre l'exposition au plomb.



MESURES COMPLÉMENTAIRES

Installer un lave main en sortie de pas de tir, sinon fléchage visible vers les sanitaires et rappel du lavage de main (stickers). A défaut mise à disposition de lingettes ou lave main autonome (type PSW de chez stagecaptain ou IR LMA chez Pesage MB...)

Ventilation : fiche ressource dédiée (publication prévue en 2026)

Nettoyage (cf fiche ressource dédiée)

Mesures individuelles (cf fiche message de prévention, protection)

EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS

Se référer à la liste des clubs experts

RECHERCHE DE FINANCEMENT

- PSF (projet sportif fédéral financé par l'agence nationale du sport)
- Ligue
- Fédération Française de Tir
(subvention complémentaire aux financements des collectivités à hauteur de 50% maximum des aides allouées)
- Région (programme sport santé)
- Sponsors

Besoin d'échanger ?

papep@fftir.org
01 58 05 45 45